



N°18 Juin, juillet, août 2022



## → VOIRIE

La commune fait un pas supplémentaire pour maîtriser sa consommation énergétique. Le lotissement Domaine de Grand Champ vient d'être doté d'un éclairage intégralement à LED. À partir du 1er juillet 2022, l'éclairage public sera rétrocédé au TE 38 (syndicats des énergies) et la municipalité investira pour que l'éclairage public soit converti en LED à 100% sous trois ans.

Les travaux sur la route de Travers (au niveau du croisement des Chaumes) se poursuivent et la fin du chantier est prévue à l'automne. Pour anticiper d'éventuels problèmes liés à l'écoulement des eaux pluviales, 90 mètres de caniveaux fils d'eau ont été ajoutés avec un puits perdu.

Pour sanctuariser le sens unique du lotissement Domaine de Grand Champ, un arrêté a été établi et validé en préfecture. Les nouveaux panneaux matérialisant l'interdiction seront installés prochainement à l'entrée et à la sortie du lotissement (Chemin de Salette).

Le secteur de la Route de Travers (entre le rond-point de l'ancienne école et le virage de Biomérieux) étant accidentogène, un nouveau radar pédagogique sera installé. Il calculera la vitesse moyenne et effectuera un comptage du trafic. Les élus réfléchissent à créer un contournement spécifique pour les camions.

Le fauchage de sécurisation de printemps a été réalisé sur la voirie communale.

L'adressage (qui permet notamment l'implantation de la fibre), est désormais terminé. Les plaques des numéros d'habitation seront distribuées prochainement aux personnes concernées par les agents des services techniques le samedi (dates à définir). Un certificat d'adressage vous sera remis ainsi qu'un courrier d'accompagnement qui vous indiquera la marche à suivre pour l'apposition de la plaque et les démarches administratives concernant le changement d'adresse.

## → TRAVAUX

La réfection du jardin du souvenir est terminée. Un aménagement spécifique a été créé au centre du cimetière pour intégrer des cavurnes, un espace pour déposer les cendres des défunts, un pupitre ainsi qu'un banc pour le recueillement.

## → LES GROTTES

La tendance amorcée en début d'année se confirme, les visiteurs répondent présents pour venir voir nos belles Grottes. Nous voyons aussi revenir des touristes étrangers qui du fait de la Covid ne pouvaient pas se déplacer.

Lors des 4 jours du pont de l'Ascension, nous avons accueilli 2171 visiteurs, un chiffre encourageant pour la suite de la saison. Nous restons à l'écoute et voulons innover afin d'attirer encore plus de visiteurs.

L'ensemble de l'équipe a travaillé sur trois nouveautés : "Les Instants Nature".

- Deux ateliers participatifs : MANIP' Ô FIL DE L'EAU et ZOOM SUR LA BIODIVERSITÉ
- Une balade contée : SI NATURE M'ÉTAIT CONTÉE

Vous trouverez tous les détails sur notre site des Grottes de La Balme.

Le 25 mai, les Élus du Département ont inauguré la Viarhônga Ouest. Après un départ à vélo sur la Place de La Mairie, tout le monde est venu visiter nos Grottes. L'ensemble des Élus, enchanté par cette visite menée par notre guide Pauline, a poursuivi son chemin à vélo.

Le 6 juin, la Journée Internationale des Grottes Touristiques et du Monde Souterrain a attiré de nombreux visiteurs qui ont participé à deux "Manip'ô Fil de l'Eau" et se sont inscrits aux trois visites guidées.

La haute saison arrive et nous sommes tous mobilisés afin d'accueillir nos visiteurs que nous attendons nombreux.

## → ÉCOLE

À compter de la rentrée, l'école sera dotée de lave-mains avec eau chaude. Celle-ci faisait cruellement défaut, notamment cet hiver où le protocole Covid exigeait de laver les mains des enfants plusieurs fois par jour. Les conséquences se sont révélées assez néfastes sur la peau des enfants.

La commission école travaille toujours sur le projet d'un transport scolaire pour le soir de La Balme jusqu'aux hameaux. Plusieurs paramètres sont à prendre en considération (horaires, prestataires, regroupement pédagogique) qui retardent la mise en place. Aussi, nous ne savons pas encore si ce service pourra se tenir dès la rentrée prochaine, dans tous les cas les horaires resteront inchangés.

## → BIBLIOTHÈQUE

Dès le mois de juillet, notre bibliothèque communale sera dotée de l'interface MICROBIB. Chaque adhérent pourra donc se connecter avec ses identifiants pour consulter le catalogue 7j/7 et 24h/24 depuis chez lui avec n'importe quel appareil utilisé (ordinateur, tablette, smartphone). Ce nouvel outil qui se présente sous la forme d'une page Internet intégrera diverses infos pratiques (horaires, recherche de livres par genre, nouveauté, infos pratiques) et sera également accessible depuis le site web de la commune.

## → À SAVOIR

À La Balme, comme dans la majorité des communes en France, le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs sont à la charge du riverain sur toute la longueur de son habitation, de son commerce ou de son édifice.

Le brûlage des déchets verts (tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins) est interdit en Isère. Cette action émet de nombreux polluants parmi lesquels les particules (poussières), les dioxines et furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique.

Nous vous rappelons que les travaux bruyants doivent se faire à des horaires adaptés. Pendant les jours ouvrables : entre 8 h 30 et midi, puis de 14 h 00 à 19 h 30, le week-end : entre 9 h et midi, puis de 14 h à 19 h le samedi et de 10 h à midi seulement le dimanche. Pendant les jours fériés : de 10 h à midi.

Suite à la présence de rats (notamment à la Brosse), les boîtes de pièges installées l'an passé ont été rechargées. Il convient d'attendre trois semaines pour vérifier leur efficacité.

## → SÉCURITÉ

L'installation du système de vidéosurveillance entre dans sa 2<sup>e</sup> phase. De nouvelles caméras seront installées au rond-point de l'ancienne école, sur le terrain de boules (derrière la Mairie), place Pition (secteur du monument aux Morts), dans le couloir du bâtiment 90, au niveau des services techniques, sous le lavoir et au parking des Grottes (en contrebas). En tout, la commune sera donc équipée d'une vingtaine de caméras.

## → ÉVÈNEMENT



CINÉMA  
PLEIN-AIR

COCO  
Samedi 25 juin

À la tombée de la nuit  
À partir de 21h45

Parc de l'école

Durée 1h45 - Conseillé à partir de 7 ans  
Pensez à votre transat et votre plaid !

Entrée libre

Proposé par la commission animations  
de la mairie de La Balme les Grottes.

Rendez-vous ce samedi 25 juin, à partir de 21h45 pour le cinéma plein-air au parc de La Balme.

Cette année, la commission animation a choisi un film adapté aux petits et aux plus grands ayant rencontré un véritable succès en salle.

Entrée gratuite, buvette, on vous attend nombreux.

En cas de météo défavorable, la séance aura lieu à la salle des fêtes.

## → AGENDA

**Juin :**

25/06 Cinéma plein air (Municipalité)

**Juillet :**

03/07 Vide grenier (association des Classes)

14/07 Concours de pétanque + barbecue (Comité des fêtes)

14/07 Vente de tartes à Travers (AICA)

**Août :**

13-14-15/08 Vogue (Comité des fêtes)

**Septembre :**

03/09 Soirée astronomie au parc de l'école (Municipalité)

04/09 Concours de pétanque (Association des Classes)

17/09 et 18/09 Journées européennes du patrimoine (Municipalité)

17/09 et 18/09 Exposition Clique et Majorettes (Balmolan un jour, Balmolan toujours)